



# DÉCOUVREZ **HANDIMATCH** sur [francetravail.fr](http://francetravail.fr)

La solution qui met en contact  
les employeurs reconnus handi-engagés  
et les candidats en situation de handicap !



# HANDIMATCH

Le handicap est souvent invisible,  
Handimatch rend visible les talents !

## DEMANDEURS D'EMPLOI EN SITUATION DE HANDICAP

Soyez visibles des employeurs  
reconnus handi-engagés.

**HANDIMATCH** met en avant  
vos compétences auprès des  
employeurs actifs en faveur  
du handicap.

**HANDIMATCH** vous permet  
de repérer et sélectionner les  
offres d'emploi publiées par  
ces employeurs et de postuler  
en confiance.

## EMPLOYEURS RECONNUS HANDI-ENGAGÉS

Valorisez vos actions et  
diversifiez vos recrutements.

**HANDIMATCH** vous permet  
d'identifier les candidats qui  
vous correspondent dans la  
CVthèque [francetravail.fr](http://francetravail.fr) ET  
qui ont consenti à faire part  
de leur situation de handicap.

**HANDIMATCH** affiche sur  
toutes vos offres publiées sur  
[francetravail.fr](http://francetravail.fr) une pastille  
qui permet aux candidats  
de repérer rapidement vos  
ambitions inclusives.

### UN EMPLOYEUR RECONNUS HANDI-ENGAGÉ C'EST :

Un employeur de toute taille et de tout secteur dont les **actions concrètes de recrutement, d'intégration et d'accompagnement** de ses collaborateurs en situation de handicap sont reconnues par France Travail, Cap emploi et leurs partenaires.

Une grille de lecture simple permet rapidement aux conseillers de valider que l'employeur est engagé et peut bénéficier de Handimatch.



### Comment bénéficier de **HANDIMATCH** ?

**Candidats :** [sur francetravail.fr](http://francetravail.fr) Rendez-vous sur votre espace personnel et, dans votre profil de compétences, cliquez sur *le consentement à informer de votre situation de handicap*. N'oubliez pas d'associer un CV dans votre profil de compétences pour davantage de visibilité.

**Employeurs :** [contactez votre conseiller France Travail Pro ou Cap emploi habituel](#). Si vous ne le connaissez pas, retrouvez ses coordonnées via votre compte entreprise sur [francetravail.fr](http://francetravail.fr) ouappelez le **39 95** pour solliciter un conseiller de la Team handicap<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup>Dans chaque agence France Travail, une Team handicap composée de conseillers spécialisés France Travail et Cap emploi est à votre service.

\* Handimatch est une initiative de France Travail, Cap emploi et de leurs partenaires (Agefiph, Fiphfp, Les Entreprises S'engagent, UNEA, DEGEFP, DGAFP), issue de la 6ème Conférence Nationale du Handicap.